

judiciaires ou sommaires, de la répression. Il donne un portrait nuancé et pas spécialement à charge du gouverneur, taxant en définitive Louis XIV d'ingratitude récurrente. Mais finir en 1675 l'histoire d'une province sous un règne qui s'achève en 1715 n'est tout simplement pas acceptable. On dira ce qu'on veut, le compte n'y est pas : il me manque quarante ans. Certes J.-Y. Barzic m'objectera avec raison que ces quatre décennies sont malgré tout présentes par les exemples qu'il a développés dans ses riches chapitres thématiques sur la vie rurale ou le grand commerce. Mais il a fait l'impasse sur les rapports entre la province et le pouvoir central qui se sont métamorphosés pendant ces quarante ans et ne sont pas réductibles à l'image d'un roi lâchant son veneur et sa meute sur les Bonnets rouges. La Bretagne de la puissante Marine royale, de la très tardive intendance, de l'accroissement des compétences des états *voulu* par le pouvoir royal, où est-elle ? Et où sont passés les admirateurs bretons de Louis XIV ? Pierre Hévin, le syndic de Rennes, qui fait de sa maison un temple de la gloire militaire du roi, Françoise Duchemin, également rennaise, qui admire ce monarque au service duquel son fils est mort à la guerre... auraient, comme M. du Plessix Botherel avec sa statue de Louis XIV dans son jardin, place dans cet immense portrait de groupe. Que la place de la Bretagne dans l'État royal ne soit plus la même, personne n'en disconvient. Que la prospérité des *xvi^e* et premier *xvii^e* siècles ait déserté les campagnes, on n'en doute pas. Que la manière de tenir la province se soit modifiée en devenant, au moins momentanément, plus contraignante pour celle-ci, certainement. Mais la double conception classique d'une Bretagne désormais seulement malheureuse et d'un absolutisme centralisateur et destructeur mérite un examen rigoureux qui reste à faire et doit conduire, si nécessaire, à son abandon pour inadéquation à la réalité historique. 1675 n'est pas un horizon indépassable et il nous manque cruellement, *après* cette date, une véritable histoire politique de la Bretagne, que, justement, l'excessive valorisation idéologique des révoltes urbaines et rurales, a largement rendue impossible, tout comme une vision sommaire et parisienne de « l'absolutisme ». Comme leur roi, les Bretons des années 1675-1715 n'ont pas fini de nous surprendre.

Olivier CHALINE

Gauthier AUBERT, *Les Bonnets rouges ne sont pas des Gilets jaunes, archéologie des fureurs populaires en Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 202 p.

De ce remarquable petit livre, il importe d'abord d'indiquer le vrai sujet, car son titre ne vaut que pour les douze pages de la postface. Le cœur du livre est une étude renouvelée de la révolte de 1675, et cette étude nourrit une réflexion sur le « mythe rebelle breton » conçu comme un aspect de l'identité bretonne à l'époque contemporaine.

Le cœur du livre (chapitres III à VII) est une réécriture contractée, plus synthétique et plus accessible, de la somme de 718 pages publiée en 2014 chez le même éditeur et intitulée *Les révoltes du papier timbré, 1675*. Le lecteur dispose donc maintenant de deux ouvrages du meilleur connaisseur de cette grande révolte et peut, selon son besoin, lire rapidement la synthèse ou travailler dans la version érudite.

L'auteur a l'écriture dense et claire de qui a une connaissance approfondie des faits (*cf.* par exemple, la mort de Le Balp, p. 136). Il a vu toutes les sources (ayant même dépouillé un volume inédit de la correspondance de Colbert qui contient des copies contemporaines des « codes paysans » du pays bigouden, ce qui met définitivement fin au doute hypercritique sur leur authenticité). La réflexion est nourrie par une remarquable connaissance de l'historiographie récente. Cela n'empêche l'écriture de se faire savoureuse dans le dernier chapitre consacré à la mémoire de l'événement au xx^e siècle.

Quelques principes sont communs aux deux livres. Comme l'affirme le sous-titre de 2014, l'auteur entend réhabiliter l'histoire événementielle et étudier, dans le temps court, les « dynamiques propres à l'événement » ; ce sont elles d'abord qui sont analysées au cœur du présent livre. Le pluriel du premier titre (*Les Révoltes...*) dit la nécessité d'élargir l'observation en y incluant Bordeaux et le reste du royaume. Dans la recherche d'explications, l'auteur prend ses distances avec l'idée issue du marxisme et dominante dans la seconde moitié du xx^e siècle selon laquelle tout fait politique serait un « sous-produit des évolutions économiques » (p. 33) ; il n'y a pas de déterminisme au fait de se mobiliser, et l'auteur centre son attention « sur les hommes-acteurs ».

Dans le présent livre, c'est surtout la place de Bordeaux qui a reculé – encore que le troisième chapitre lui reste consacré – et l'étude est recentrée sur la Bretagne. C'est d'ailleurs un des intérêts de la présente publication, qui est née non de simples coups de ciseaux mais d'une véritable réécriture : la comparaison des deux ouvrages permet d'observer, par-delà les choix différents d'un livre à l'autre, comment l'histoire s'écrit.

Les deux premiers chapitres visent à replacer la révolte de 1675 dans une longue durée biséculaire. Le premier rappelle la révolte des Pitauds, de l'Aunis au Bordelais, en 1548, puis celles du règne de Louis XIII. La concision, ici, devient laconisme. Le lecteur non spécialiste est en droit de regretter que ne lui soit donné un résumé de la révolte de 1490 en Cornouaille lors de laquelle les paysans prirent la ville de Quimper. Et que ne lui soit donnée une définition de « la structure pérenne » (p. 13, 171), ce passionnant phénomène de constance de certaines structures idéologiques sur de mêmes espaces dans un temps pluriséculaire, et dont l'auteur se demande si la mémoire en est la cause. Enfin, à côté du bonnet rouge et du gilet jaune figurerait dignement le *Bundschuh*, le soulier qui fut l'emblème de la grande révolte des paysans allemands en 1525.

Le deuxième chapitre s'en prend à ce que l'auteur appelle « deux mythes » qui, précisons-le, n'existent pas dans l'historiographie récente mais seulement chez les

« entrepreneurs de mémoire ». Au niveau du royaume, le mythe d'une fin des révoltes acquise dès la prise du pouvoir personnelle par Louis XIV (1661) : en fait, on le sait, c'est progressivement que disparurent les grandes révoltes paysannes, la dernière datant de 1707. Second mythe, celui d'une Bretagne sans révolte avant 1675 : la province en effet n'en a pas connu de grande au temps où elles fleurirent ailleurs sous Louis XIII, mais nombre d'émeutes, surtout à partir de 1629, notamment de classiques émeutes de subsistance, et quelques autres encouragées par des élites (l'émeute rennaise, un an après la déclaration de guerre à l'Espagne, est due notamment au mécontentement de la noblesse en raison de la convocation de l'arrière-ban). Ces rappels fondent une première conclusion sur la Bretagne : « elle n'a pas de propension particulière à la révolte » (p. 44, 51). Le mythe avéré, c'est « le mythe rebelle breton ». Les cinq chapitres suivants analysent les révoltes de 1675 selon un plan chronologique. Elles ont éclaté dans le contexte d'une guerre difficile, celle de Hollande ; comme la flotte hollandaise faisait peser la menace d'une attaque surprise, milices urbaines et milices garde-côtes étaient prêtes à se mobiliser et les sociétés littorales étaient sous tension. La révolte antifiscale a éclaté dans la grande ville qu'était Bordeaux, en mars, de la part des classes populaires. Le roi a reculé mais une partie du Sud-Ouest continua de s'agiter jusqu'en juin (chap. III). À Rennes, le 3 avril, c'est l'annonce de la révolte bordelaise qui a lancé la première étincelle (chap. IV). Dans toute la phase ascensionnelle du mouvement, l'auteur observe les étapes par lesquelles un simple incident se mue en émeute, l'émotion que cause le premier mort (p. 56) ou l'intrusion des soldats (p. 83), le processus d'élargissement des cibles des émeutiers (p. 75) et des revendications. De cette révolte encore seulement urbaine et antifiscale, le chapitre V étudie la contagion vers Saint-Malo, Nantes et Guingamp. Dans les campagnes de Basse-Bretagne, la révolte éclata en juin-juillet du fait de la « haine » de la gabelle et de la peur d'une répression, puis, tout en gardant leurs motivations antifiscales, les paysans s'en prirent à des seigneurs et même à des recteurs : la révolte rurale « est une crise de la communauté locale » (chap. VI). Ce chapitre comporte aussi une géographie des émeutes rurales, corrige l'assimilation des codes paysans à des cahiers de doléances et étudie le bonnet rouge en tant que symbole. Il résume aussi la thèse selon laquelle la révolte correspondit en Bretagne à un moment de retournement de la conjoncture, exacerbé par une pression accrue de la part des seigneurs. Cette analyse est « probable », conclut l'auteur ; elle ne prouve pas, en effet, que la conjoncture ait « des effets mécaniques ». J'ajoute, au risque de surprendre l'auteur, que cette dernière remarque, en fait, est conforme à la pensée de Marx pour qui l'intervention et l'action des hommes est nécessaire et déterminante dans le processus révolutionnaire ; ce sont seulement ses épigones qui ont érigé un fétichisme économiste.

Vint la répression dont le septième chapitre discute l'ampleur en la relativisant. L'image des arbres ploquant sous le nombre des pendus n'a longtemps reposé que sur une phrase de la marquise de Sévigné qui, écrivant en Haute-Bretagne, n'est pas un témoin oculaire. Du nombre des condamnés exécutés, on ne sait « rien ». Après la

proclamation d'une royale amnistie, significative est la liste d'une centaine de noms qui en étaient exceptés. Typique de la justice retenue, cette procédure est révélatrice : comme le roi n'accordait jamais son pardon qu'à des accusés qui s'étaient soumis et constitués prisonniers, ces exclus étaient des fugitifs que la justice n'avait pu arrêter, et leur liste dit moins la sévérité du pouvoir que sa relative impuissance.

Le chapitre VIII fait l'histoire de l'« impact mémoriel » que cette révolte a eu en Bretagne et dont on ne peut ici signaler que quelques traits. L'idée que la Bretagne serait invariablement rebelle est née avec le romantisme, Michelet et Hugo. Ajoutons que la phrase exaltée de Michelet (Bretagne, « génie d'indomptable résistance », 1833) est exactement contemporaine de la manipulation « nationaliste » du *gwerz le Faucon* par La Villemarqué. Puis l'histoire vient contribuer à la mémoire : la première étude de la révolte est publiée en 1860 par La Borderie qui est le père du « roman régional breton » comme Lavis est le « père du roman national » français. Au *xx^e* siècle, relevons ici seulement que la gauche non jacobine voit dans les Bonnets rouges des « Chouans de gauche » (! p. 160), mais qu'il y a aussi, moins « bavarde », « une mémoire de droite de 1675 ». Ce chapitre reprend ainsi la discussion amorcée par le deuxième sur le « mythe rebelle breton » et étend la réflexion aux « usages politiques du passé ». C'est sur ce sujet que porte une conclusion nuancée qui met l'accent sur la complexité du rapport des Bretons à l'État. Le texte était achevé en 2019 quand l'éditeur a demandé à l'auteur une comparaison des Bonnets rouges de 2013 avec les Gilets jaunes. Se muant en historien du temps présent, l'auteur a trouvé le moyen d'ajouter des observations intéressantes, en énumérant les différences entre les deux mouvements et en remarquant que l'évidente spontanéité des Gilets jaunes accrédite l'idée que les Bonnets rouges de 2013 n'étaient pas aussi manipulés par leurs patrons que l'ont dit des militants. Ici, on le voit, l'histoire est absorbée par la politique et il est donc temps de mettre un terme à ce compte rendu. Dans l'ensemble, ce petit ouvrage est un tour de force, puisqu'il conjoint science et concision, et qu'il réussit à articuler sans artifice une étude historique et une réflexion sur la mémoire et l'identité.

Michel NASSIET

Yann CELTON (dir.), *Michel Le Nobletz. Mystique et société en Bretagne au xvii^e siècle*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, coll. « Collectif », 2018, 413 p.

Ce volume est issu du colloque organisé par Yann Celton à Douarnenez en 2017, qu'accompagnait une exposition, suivie par la publication d'un catalogue aux éditions Locus Solus en 2018¹⁶. Il faut saluer la rapidité de la parution des actes

16. Compte rendu de Georges Provost, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xcvi, 2019, p. 509-511.